

Fiche métadonnées

CUBE_022_001
Nom
Prévalence polypharmacie
Définition
Nombre de bénéficiaires par 1 000 consommant de manière chronique (≥ 80 DDD ¹) cinq médicaments ou plus (au niveau ATC 5 ²) selon le sexe, la tranche d'âge, BIM et le type de soins longue durée
Mode de calcul
<p>NUMÉRATEUR = nombre de bénéficiaires consommant de manière chronique (≥ 80 DDD) cinq médicaments ou plus (au niveau ATC 5).</p> <ul style="list-style-type: none"> • DDD = DPP*nombre de conditionnements remboursés (<i>defined daily dose</i>) • DPP = nombre de doses journalières par conditionnement (<i>dose per package</i>) <p><i>*Les codes ATC en dermatologie ci-dessous sont exclus de l'analyse :</i> S01A, S02, D01A, D02, D03, D04, D05A, D06, D07, D08, D09A, D10A, D1AA D11AC, D11AE, D11AF, D11AH01, D11AH02, D11AH03, D11AH06, D11AX01-09, D11AX11-57, G01A, G01B, A01AB, A01AC, C05AA</p> <p>DÉNOMINATEUR = nombre de bénéficiaires / 1 000</p> <p>L'utilisateur/l'utilisatrice peut sélectionner une ou plusieurs catégories ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sexe • Droit à l'intervention majorée • Classification selon le type de soins : <ol style="list-style-type: none"> A) Le bénéficiaire séjourne au moins un jour en MRS/MRPS pendant l'année* B) Le bénéficiaire ne compte aucun séjour en MRS/MRPA et fait appel aux soins à domicile au moins une fois l'an C) Le bénéficiaire ne fait pas appel aux soins à domicile ni aux soins en MRS/MRPA et séjourne/fait appel à un CCS/CSJ D) Le bénéficiaire ne fait pas appel aux soins à domicile ni aux soins en MRS/MRPA. <p><i>*MRS = maison de repos et de soins, MRPA = maison de repos pour personnes âgées, CCS = centre court séjour, CSJ = centre de soins de jour</i></p>
Unité
Nombre par 1 000
Données source
<ul style="list-style-type: none"> • La BD AIM Pharmanet contient tous les médicaments délivrés et remboursés en officine publique, depuis 2002 en phase de test et depuis 2004 en flux unique. • BD AIM Soins de santé (GZSS): depuis janvier 2014, l'AIM dispose d'une BD soins de santé permanente. Pour toutes les personnes assurées au

sein de l'assurance soins de santé obligatoire (98 % de la population résidant en Belgique), cette BD contient le détail de leurs prestations soins de santé remboursées, données issues des données de facturation des mutualités.

- BD AIM Population: dans cette BD tous les indicateurs socio-économiques et démographiques de la population de l'assurance soins de santé obligatoire (donc la quasi-totalité de la population résidant en Belgique) sont enregistrés à partir de 2002. Pour cette BD, l'AIM dispose d'une série chronologique à partir de 2002. Compte tenu de la nécessité d'une utilisation systématique de cette BD pour quasiment tous les projets, cette BD a connu au cours des années un élargissement en termes de contenu, un affinement et une amélioration des données reprises.

Chiffres disponibles à partir de l'année

2008

Le plus petit niveau géographique disponible

Secteur statistique

Fréquence mise à jour + timing (en fonction de la disponibilité des données sources)

Chaque année au mois de janvier, les chiffres de l'année civile -1 sont ajoutés. Les chiffres sont toujours basés sur la période comptable de janvier de l'année civile -1 jusqu'à la fin de mars de l'année civile, et ce tant pour les chiffres basés sur la base de données Soins de santé sur la base de données Pharmanet.

Remarques

- ¹Une DDD (Defined Daily Dose) est une mesure internationale utilisée par l'Organisation Mondiale de la Santé qui permet la comparaison de l'usage de différents médicaments. En français, ce terme est traduit par « dose journalière standard » ou « dose moyenne journalière ». La DDD est une estimation de la quantité de principe actif que reçoit par jour un adulte d'un poids corporel d'environ 70 kg (comme dose d'entretien en cas de traitement chronique) lorsque le médicament est prescrit pour son indication principale. L'utilisation des DDD a pourtant quelques limitations (voir aussi les deux remarques suivantes). Ainsi la valeur de la DDD ne correspond pas toujours à la posologie optimale. La posologie d'un médicament peut effectivement être différente selon l'indication.
- La classification ATC (anatomique, thérapeutique et chimique) est un classement international des médicaments qui suit une répartition anatomique, thérapeutique et chimique. Cette classification est sous la responsabilité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- ²Code ATC niveau 5 : le code ATC est un code composé de 7 positions (lettres et chiffres) et le cinquième niveau du code fait référence à la « substance chimique ». Pour plus d'infos, voir l'outil Metadata AIM.
- Tous les bénéficiaires figurant dans l'année de population AIM (il s'agit d'une combinaison des photos des 30 juin et 31 décembre de l'année) sont comptabilisés, même les personnes décédées en cours d'année civile.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile de la bénéficiaire au 31 décembre de l'année. En cas de domicile inconnu, on utilise le domicile au 30 juin. Les femmes sans domicile connu ne sont comptabilisées que dans les chiffres du niveau Belgique.
- Le rapport entre le nombre de bénéficiaires figurant dans l'Atlas AIM pour la période annuelle (y compris tous les décès et les naissances) et le nombre d'habitants au 1er janvier selon le Registre national n'est pas égal à 100 %. Vous trouverez le pourcentage actuel de l'année la plus récente

dans le fichier « Lisez moi » qui contient des remarques générales
(Homepage > Contenu > Lisez moi).

Références

WHO Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology, ATC classification index with DDDs, 2022. Oslo, Norway 2021

Contact

info@ima-aim.be